

Participant

Nom	Prénom
Rue	NPA Ville
@	
Téléphone	Date de naissance

Adresse de facturation et/ou représentant légal (si différent du participant)

Nom	Prénom
Rue	NPA Ville
@	
Téléphone	

Inscription au Stage:

Date choisie:

Instrument(s):

Parcours musical en quelques mots:

Les places de stages étant limitées, les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.

Lors de l'inscription formelle, le participant ou son représentant légal est tenu au paiement entier du prix du stage. Celui-ci est à verser avant le début du stage, sur facture.

Les absences d'un participant ne sont pas remplacées. En cas d'annulation par l'Association Les Chemins de Traverse, une date ultérieure est organisée en remplacement (pas de remboursement).

Stages longs: pour la bonne marche du groupe, une présence régulière et une pratique individuelle entre les sessions est importante.

Lorsque le repas est inclus dans le prix du stage, merci de contacter l'organisation en cas de restrictions alimentaires ou d'allergies.

Chaque participant est responsable de son instrument ainsi que des instruments qui lui sont mis à disposition. En cas de dégât, il se chargera des frais engendrés. L'Association Les Chemins de Traverse n'est pas responsable en cas d'accident. Pour les dispositions non précisées dans le présent règlement, ce sont celles du Code des Obligations qui s'appliquent. Le lieu de juridiction correspond au siège de l'association Les Chemins de Traverse, Neuchâtel.

Le participant - ou son représentant légal - accepte par son inscription le présent règlement

Lieu & Date

Signature du participant ou de son représentant légal